

DE LA TRANSITION À LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE : entre consensus et lignes de fracture

Iris Levy, Mathilde Martin-Moreau, David Ménascé
Archipel&Co



David Ménascé, fondateur, Mathilde Martin-Moreau, Directrice associée et Iris Levy, consultante en charge des sujets prospectifs, travaillent au sein d'Archipel&Co, agence d'innovation et d'entrepreneuriat à impact. Le cabinet accompagne depuis plus de dix ans, entreprises, ONG, institutions publiques et entrepreneurs sociaux à inventer les solutions d'une transition juste, à la fois performantes économiquement et socialement souhaitables.

Alors que le diagnostic sur l'urgence d'agir face au changement climatique s'impose de plus en plus dans les agendas internationaux, les débats sur la vision et les modalités de mise en œuvre de la transition écologique sont encore loin d'être arrêtés. Les événements de l'année 2022, dont la multiplication des catastrophes environnementales à l'été, marquent les esprits et le sentiment d'urgence. Mais la mise en œuvre de la transition écologique est complexe et ne pose pas uniquement des défis environnementaux ou climatiques. Il s'agit aussi de prendre en compte l'articulation avec la lutte contre les inégalités, la réalité des crises et des rapports géopolitiques ou encore le modèle de croissance ou de (dé)croissance que nous souhaitons collectivement mettre en place.

INTRODUCTION

L'urgence climatique s'impose sur la sphère internationale comme le grand défi du XXI^{ème} siècle. L'année 2022 a sans nul doute accéléré la prise de conscience à l'échelle internationale avec la multiplication des crises climatiques (vagues de chaleur sans précédent, inondations, sécheresses, méga-feux... au lourd bilan humain et matériel) et de nouvelles mises en garde de la communauté scientifique avec l'annonce du dépassement de deux limites planétaires supplémentaires¹. En France, le Président de la République n'a pas hésité à parler de la fin de la période d'abondance et d'insouciance.

Alors que les premiers rapports alertant sur le changement climatique datent du début des années 70 (on fêtera bientôt les 50 ans du rapport Meadows publié en octobre 1972), les opinions publiques semblent désormais converger sur l'analyse et l'urgence de la situation. Pour autant les modalités de mises en œuvre de la transition sont encore loin de faire consensus.

¹ Le concept de « limite planétaire », mis au point par l'équipe de chercheurs du Stockholm Resilience Centre en 2009, vise à améliorer l'information sur les risques de changements environnementaux brusques globaux induits par l'empreinte humaine et susceptibles d'affecter les écosystèmes et le bien-être. Il définit neuf limites, à respecter pour garantir un espace de développement sûr et juste pour l'humanité, dont l'acidification des océans, l'érosion de la biodiversité ou la perturbation du cycle du phosphore. En 2022, la communauté scientifique a alerté sur le dépassement des limites de la pollution chimique et de l'eau verte, indispensable pour prévenir la déforestation, alors que quatre autres avaient d'ores et déjà été franchies (sur un total de neuf limites planétaires).





Fiera di Primerio - Vue panoramique sur la ville depuis le pont. La rivière est en partie asséchée - 02 08 2022

UN CONSENSUS DE PLUS EN PLUS FORT SUR LE DIAGNOSTIC : L'URGENCE D'AGIR FACE AUX RISQUES DE L'INACTION

L'ère de l'Anthropocène : l'impact des activités humaines sur le dérèglement climatique

Sur le plan physique, le réchauffement climatique désigne l'augmentation de la température moyenne de la surface terrestre en cours aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles, et, plus largement, la perturbation des régimes météorologiques à grande échelle qui en découlent.

D'après le GIEC, les émissions annuelles moyennes de GES d'origine anthropiques entre 2010-2019 ont continué de croître et ont été supérieures à celles des décennies précédentes. Ces émissions nettes liées à l'activité humaine ont augmenté dans tous les grands secteurs, de l'industrie à l'énergie en passant par le transport ou encore l'agriculture. Les énergies fossiles, elles, représentent toujours 80% de l'énergie consommée dans le monde ; une proportion qui reste quasiment inchangée depuis trente ans. Les experts du GIEC soulignent que pour respecter les objectifs fixés par l'Accord de Paris, il faut agir avant 2030 et de manière drastique, notamment en fermant de manière prématurée les infrastructures existantes qui utilisent des énergies fossiles (centrales à charbon, voiture thermique...) sans attendre la fin de leur durée de vie technique.

Les risques de l'inaction sont donc connus et majeurs. Le GIEC en recense 127 dans toutes les régions du monde et tous les secteurs

Les risques de l'inaction sont donc connus et majeurs. Le GIEC en recense 127 dans toutes les régions du monde et tous les secteurs. Parmi eux, une pression croissante exercée sur les terres et les ressources en eau qui accélère l'insécurité alimentaire. Dans son rapport annuel, la FAO s'alarme du recul de l'objectif de l'élimination de la faim dans le monde d'ici à 2030². La croissance future du nombre de réfugiés climatiques et des conflits liés aux enjeux environnementaux est également inquiétante. Dans un rapport publié en 2021³, la Banque mondiale modélise les déplacements de population pouvant être engendrés par le changement climatique. Dans le scénario pessimiste, basé sur des émissions de GES élevées,

170 millions de personnes en moyenne, et jusqu'à 216 millions, pourraient quitter leur foyer d'ici à 2050, en raison de l'accélération de plusieurs phénomènes climatiques. La perturbation des écosystèmes menace également la survie des populations⁴. Le dernier rapport de l'IPBES⁵, le « GIEC de la biodiversité », met en exergue le lien entre la survie des populations et le maintien d'un certain nombre d'écosystèmes. Dans

le monde, 50 000 espèces sauvages répondent aux besoins de milliards de personnes, dont près de 10 000 pour l'alimentation.

2 FAO, L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2021.

3 Banque Mondiale, Groundswell Part 2: Acting on International Climate Migration, 2021.

4 Par exemple dans son rapport 2020 sur l'état de la biodiversité, le WWF souligne qu'entre 1970 et 2016, les populations mondiales de vertébrés ont décliné en moyenne de 68%

5 Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, créée en 2012.



L'interconnexion des crises environnementales

Plusieurs rapports scientifiques parus en 2022 du GIEC et de l'IPBES ont pointé l'interdépendance des crises environnementales :

- La santé des écosystèmes dont nous dépendons ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. La biodiversité s'inscrit au cœur de l'agenda international avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2021, et la COP15 Biodiversité prévue en décembre au Canada.
- L'océan, victime de son rôle de régulateur du climat, se réchauffe, devient plus acide et moins fécond. La fonte des glaciers et de la cryosphère s'accélère et la banquise arctique diminue contribuant à l'élévation du niveau de la mer.
- Le cercle vicieux entre la surexploitation des sols et le changement climatique crée un risque systémique pour la planète.

Les impacts sanitaires de ces crises sont également pointés de manière croissante : les rapports sont nombreux à évoquer l'impact du plastique et des microplastiques, de la pollution de l'air extérieur et intérieur, ou les maladies infectieuses, atteintes à la santé mentale, et autres conséquences du changement climatique. Parce qu'ils suscitent une inquiétude immédiate sur la santé de chacun, ces effets sanitaires amplifient l'importance donnée aux crises qui les génèrent.

La transition écologique n'est pas qu'une affaire de politiques environnementales et climatiques

Les concepts de « transition juste » et de « justice climatique » se font une place de plus en plus importante dans le débat public, aux échelles internationale et nationales.

L'injustice climatique à l'égard des pays du Sud

À l'origine du concept de justice climatique et de transition juste se trouve le constat d'une inégalité « structurelle » : alors que les pays les plus industrialisés et développés sont historiquement davantage responsables du réchauffement climatique, les conséquences de celui-ci frappent en premier lieu les pays les plus fragiles. Ce phénomène de « double inégalité » (*double inequality*), tel qu'évoqué dans le monde académique anglo-saxon, est synonyme d'une distribution inversement proportionnelle des responsabilités et risques. D'après les estimations, près de 80% des impacts du changement climatique en cours et à venir sont concentrés dans les pays en développement. Et les coûts annuels d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement sont estimés à 70 milliards de dollars aujourd'hui, et devraient atteindre entre 140 et 300 milliards de dollars d'ici 2030, et entre 280 et 500 milliards de dollars d'ici à 2050.



Une troisième forme d'inégalité doit être soulignée à l'échelle internationale : celle de la sous-représentation des pays les plus vulnérables notamment dans les négociations internationales.

« Fin du mois » ou « fin du monde » : du consensus à la nouvelle lutte des classes ?

Le discours sur la double inégalité est de façon croissante appliqué aux ménages et individus et non plus seulement aux États, mettant en avant l'inégale contribution des ménages aux émissions de gaz à effet de serre en fonction des revenus. Le mode de vie des plus riches est particulièrement mis en cause - récemment autour de symboles comme l'usage des jets privés - qui cristallisent les tensions.

Selon une étude du World Inequality Lab (menée par Lucas Chancel), près de 48% (47.6%) des émissions de CO₂ mondiales sont émises par les 10% des individus les plus riches de la planète⁶. Face à ce constat, une partie de la société civile et des organismes internationaux comme le GIEC, soulignent la nécessité pour les catégories les plus aisées de contribuer davantage à la transition écologique et à son financement.

Peu de consensus existent sur la vision et la marche à suivre : quelles articulations entre transition écologique et lutte contre les inégalités ? quels modèles de croissance ou de décroissance pour demain ?

Le changement climatique soulève également la question des inégalités territoriales – les régions n'étant pas touchées de la même façon par le réchauffement climatique, et vulnérables à celui-ci, et par les conséquences de la transition écologique, en particulier pour les régions dépendant fortement des énergies fossiles (par exemple en Europe, un grand nombre d'emplois dépendent notamment de l'exploitation des mines de charbon, notamment en Pologne ou encore en Roumanie).

Une vision « systémique » des inégalités face au changement climatique

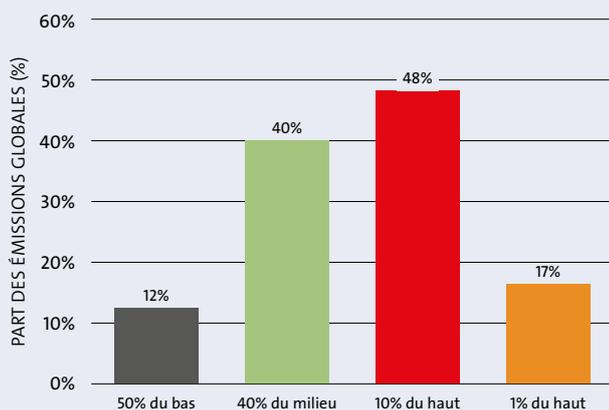
Plus récemment, les questions d'intersectionnalité, sous l'impulsion de travaux académiques américains, ont fait irruption dans la question climatique.

Il s'agit d'analyser les liens entre

inégalités face au climat et inégalités de genre (les femmes étant surexposées aux risques climatiques)⁸, ethniques (avec une mobilisation impulsée par le mouvement pour la justice environnementale)⁹ ou intergénérationnelles (à travers la dénonciation de la dette des générations passées et actuelles sur les générations futures)¹⁰.

Au-delà du constat, peu de consensus existent sur la vision et la marche à suivre. Tout le débat porte en effet sur la nature des actions à mener : quelles articulations entre transition écologique et lutte contre les inégalités ? quels modèles de croissance ou de décroissance pour demain ? Faut-il d'ailleurs parler de transition écologique ou de transformation ?

Inégalités des émissions de carbone dans le monde, 2019⁷



Interprétation : 50% des individus les moins riches sont à l'origine de 12% des émissions globales de CO₂. L'empreinte carbone individuelle inclut les émissions domestiques, les investissements publics et privés aussi bien que les imports et exports de carbone intégrés dans les biens et services échangés avec le reste du monde.

LE DÉFI PORTE DÉSORMAIS SUR LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Genèse et évolution des concepts de transition écologique et de transformation écologique

Si la science nous apporte de plus en plus de preuves, le constat n'est évidemment pas nouveau ni la demande d'un changement de modèle par certains acteurs de la société civile. Dès 1972, le rapport Meadows formule le concept de « transition » écologique pour rendre compte du passage d'un modèle de croissance « non-soutenable » à un équilibre qualifié de « global ». Cette notion de transition est historiquement liée à celle de développement durable que le rapport Brundtland appelle de ses vœux : « une transition

⁶ Lucas Chancel, *Climate change & the global inequality of carbon emissions*, World Inequality Lab, 2021.

⁷ World Inequality Lab, *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*.

⁸ Selon l'ONU, en vertu des inégalités préexistantes, les femmes sont quatorze fois plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle que les hommes.

⁹ Le concept de « racisme environnemental » est mobilisé par plusieurs acteurs, notamment de la société civile dans la sphère environnementale comme la NRDC.

¹⁰ Une récente étude financée par l'ONG Avaaz souligne que 45% des jeunes dans dix pays affirment que l'écoanxiété affecte leur vie quotidienne. Elisabeth Marks & alli, "Young People's Voices on Climate Anxiety, Government Betrayal and Moral Injury: a Global Phenomenon", *The Lancet Planetary Health*, 2021.





vers un développement durable » qui sera reprise dans les agendas internationaux. Le concept de transition suggère donc un changement d'état, une reconfiguration du système sur le temps long.

La transition écologique fait aujourd'hui référence au sein des organisations internationales et nationales pour l'ensemble des politiques publiques environnementales. En France, elle a fait l'objet d'une institutionnalisation à travers la création du Conseil national de la transition écologique en 2012, ou encore du Ministère de la Transition écologique en 2017 qui vint remplacer le traditionnel ministère de l'Environnement. Changement structurel et de grande ampleur qui fait émerger de nouvelles façons de produire, de consommer, d'échanger, la transition n'est pas un processus à prendre à la légère. Certains lui préfèrent le terme de transformation pour évoquer un changement profond des structures sociales et économiques. S'il est vrai que les deux termes sont aujourd'hui employés, et parfois de façon similaire, certains experts académiques voient dans la transformation une approche plus macro, dépassant le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de l'environnement. Le Comité 21, en faisant référence à l'ouvrage de Karl Polanyi *La Grande Transformation* (1944) a explicitement choisi ce terme pour son rapport prospectif¹¹

¹¹ Comité 21, *La Grande Transformation. Freins, leviers, moteurs*, Mai 2020.

éponyme publié en 2020 pour distinguer ce qui relèverait du processus [la transition], de la fin véritable.

Transition, transformation... Quelles que soient la dénomination utilisée et la vision sous-jacente, poser la question écologique, et tenter d'y apporter des solutions, suppose d'adopter une vision 360 des problématiques auxquelles nous faisons face et de se poser la question de leurs conséquences sociales et économiques. Sociales car les politiques environnementales ne sauraient se soustraire à la question de la lutte contre les inégalités, ce qu'illustre le concept de « transition juste » évoqué plus haut. Économiques car il s'agit de penser un nouveau modèle de société pour atteindre l'équilibre soutenable dans un monde aux ressources (notamment fossiles) finies.

Croissance verte, sobriété, post-croissance, décroissance... : quels modèles pour demain ?

Plusieurs pistes de modèles de développement sont aujourd'hui avancées pour tenter de concilier dans une logique durable enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Leurs racines idéologiques et déclinaisons opérationnelles sont parfois radicalement opposées.



D'abord, le concept de croissance verte vise à répondre à un double enjeu : permettre d'augmenter les opportunités économiques à l'échelle mondiale et dans un contexte de croissance démographique, tout en préservant l'environnement et le climat. Le concept est largement utilisé par les organisations internationales, institutions et pouvoirs publics pour décrire les politiques publiques et réformes mises en œuvre pour garantir une croissance durable s'appuyant souvent sur une relance des investissements et l'innovation technologique.

D'autres concepts remettent en cause, de façon plus ou moins aigue, la possibilité de poursuivre un monde toujours en croissance. Les logiques de sobriété et de décroissance, bien que leur ancrage idéologique soit différent, prônent toutes les deux des valeurs et comportements en rupture avec les modes de consommation actuels, basés sur une certaine forme de frugalité, voire de réduction drastique de la consommation et des besoins.

La sobriété mise avant tout sur la modération ou une certaine forme de simplicité volontaire, et interroge plus largement l'utilité de nos besoins individuels puis collectifs. La notion fait son chemin et désormais largement en dehors des cercles militants et écologistes convaincus : elle a été consacrée pour la première fois dans le dernier rapport du GIEC tandis que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) l'avait intégrée l'année d'avant à son scénario « zéro émission nette » en 2050. En France, l'ADEME a développé plusieurs scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050, dont un fait le pari de la sobriété¹². Elle gagne également du terrain dans le vocabulaire et les stratégies gouvernementales : de plus en plus de gouvernements appellent notamment leurs citoyens à adopter des comportements « plus sobres » dans leur consommation en raison de la guerre en Ukraine et des tensions créées en matière d'approvisionnement énergétique.

Le modèle de décroissance prône quant à lui une approche plus radicale en remettant complètement en cause la possibilité du découplage entre augmentation du PIB et augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Davantage proche des milieux militants, le modèle connaît toutefois une forme de regain d'intérêt, notamment en France. Plusieurs initiatives (lancement de l'Observatoire de la post-croissance et de la décroissance en France en 2022, publication du rapport Prophil *Entreprise & Post-croissance*) défendent l'émergence de nouveaux modèles, plus en rupture. Le GIEC fait quant à lui mention de la décroissance ou *degrowth* dans son dernier rapport mais à titre informationnel, sans la nommer comme une solution concrète de réalisation des objectifs climatiques.

Le chemin vers la transformation écologique est encore long dans une économie qui traverse de nouveaux chocs et où des arbitrages et parfois des injonctions contradictoires persistent – tensions encore renforcées par la crise ukrainienne et ses implications géopolitiques et énergétiques.

Le processus de décision en crise lui-même

Alors que la transition fait ressortir de nombreux conflits – sociaux, politiques, territoriaux, générationnels, ... - la crise de la décision renforce encore un peu plus la difficulté d'organiser démocratiquement la transition.

Comme le souligne le démographe français Alfred Sauvy, « la démocratie, cela ne consiste pas à s'unir (...) C'est au contraire l'art de se diviser ». Mais l'art de la conversation civique et du dissensus pacifique semble en crise avec l'affaiblissement de la démocratie représentative. Celle-ci est touchée par une « crise de la performance » (Y. Mounk¹³), tandis que les lignes de fracture se multiplient : les sociétés des pays de l'OCDE sont marquées par un climat de défiance envers les élites politiques et économiques et l'affaiblissement du contrat social.

Décider des modalités justes et socialement acceptées de la transformation écologique devient alors de plus en plus difficile tant les processus eux-mêmes de décision font l'objet de critiques. En réponse, la préférence est donnée à l'échelon local, notamment via des initiatives de démocratie participative, et les injonctions à la transparence se multiplient.

12 *Transition(s) 2050*, ADEME. Voir notamment le scénario « génération frugale ».

13 Dans *Le peuple contre la démocratie* (2018), le politologue Yascha Mounk décrypte la « crise de performance » de la démocratie libérale et la montée en puissance de mouvements dits populistes dans plusieurs pays.

